



PRUNAY

PRUNAY - EN - YVELINES • L'ABBÉ • CRACHES • MARCHAIS - PARFOND • GOURVILLE • LA CHAPELLE • VILLIERS - LANDOUE



Photo VBH 09/05/15

Le mot du Maire

Chères Prunaysiennes,
Chers Prunaysiens,

L'hirondelle ne fait certes pas le printemps mais celui-ci redonne à notre village ses couleurs pastel qui nous rappellent aussi que nous sommes en milieu rural. Comme chaque année, après le vote du budget nous vous présentons ici les répartitions en recettes comme en dépenses. Vous trouverez aussi l'historique des principales caractéristiques de nos budgets.

Bien cordialement.

Jean Pierre Malardeau

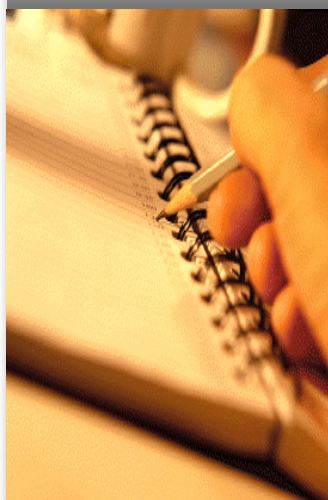
SOMMAIRE - CALENDRIER



- sommaire -

→ Edito du maire	Page 1
→ Budget Primitif 2015	Pages 3-5
→ Informations Ecole	Page 6
→ Association Loisirs et Culture	Page 7
→ Le coin du jardinier	Pages 8-9
→ Infos diverses	Page 10

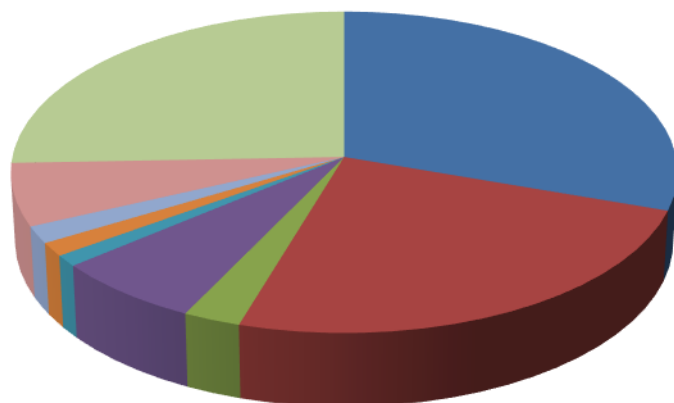
Dates à retenir



- * 11 Juin Messe à Prunay
- * 12 Juin Parrainage Arboretum Vallon du Libéra
- * 13 Juin Sortie Cyclo « les 3 Prunay »
- * 27 Juin Feux de la Saint Jean
- * 27 & 28 Juin Bibliothèque, concours photos
- * 03 Juillet Vacances scolaires

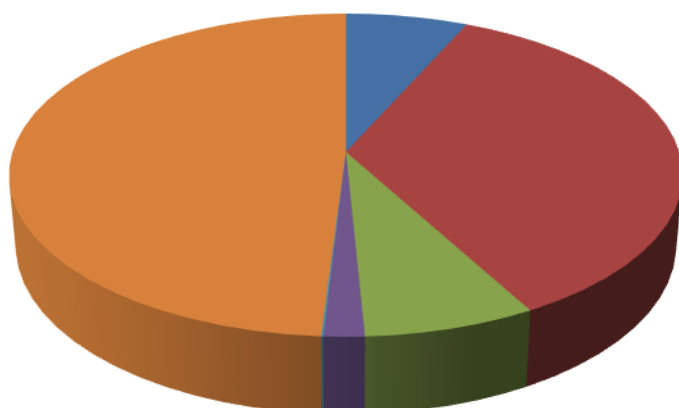
Budget Primitif 2015

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ Charges à caractère général -	355 244 €
■ Charges de personnel -	285 405 €
■ FPIC	- 30 000 €
■ Autres charges de gestion -	78 605 €
■ Charges financières -	13 127 €
■ Charges excpt	- 15 949 €
■ Dépenses imprévues -	20 000 €
■ Transf entre sections -	73 895 €
■ Vir à section Invest -	300 000 €
■ Total	- 1 172 225 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

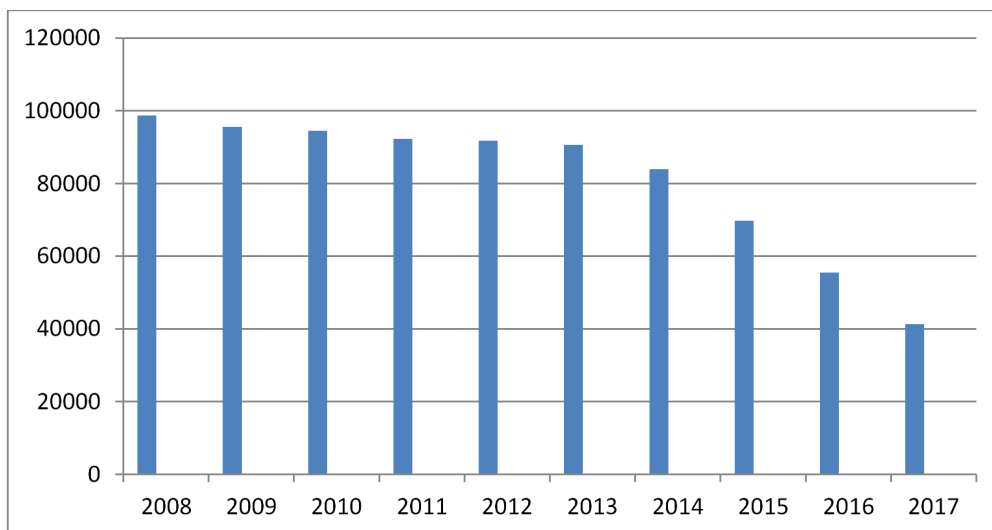


■ Produits des services -	78 826 €
■ Impôts et taxes	- 413 141 €
■ Dotations	- 85 000 €
■ Autres produits	- 20 000 €
■ Produits excep	- 1 000 €
■ Excédent reporté -	574 258 €
■ Total	- 1 172 225 €

Budget Primitif 2015

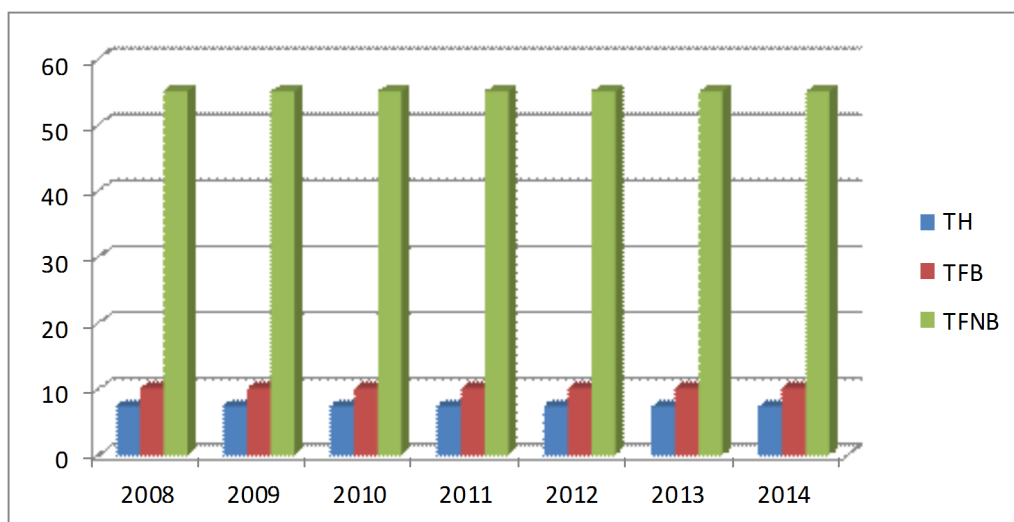
Dotation Globale de Fonctionnement - 2008 A 2017

Attribution allouée par l'Etat à la commune



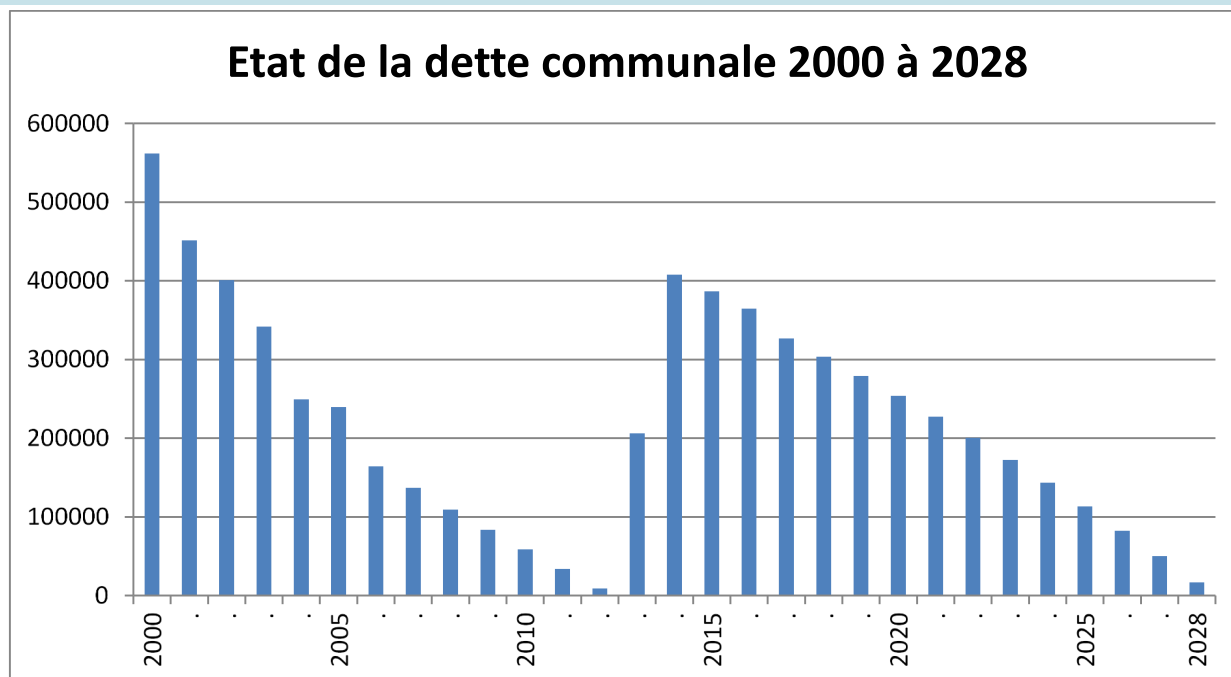
2008 - 98 732 €
 2009 - 95 600 €
 2010 - 94 551 €
 2011 - 92 288 €
 2012 - 91 818 €
 2013 - 90 624 €
 2014 - 83 985 €
 2015 - 69 753 €
 2016 - 55 521 €
 2017 - 41 289 €

TAUX TH - TFB - TFNB - 2008 A 2014



TAUX TH - TFB - TFNB DE 2008 A 2014
 TAUX INCHANGES DEPUIS 2003 (AUGMENTATION DE 2% EN 2003)
 TAXE D'HABITATION 7.42 %
 TAXE FONCIER BÂTI 10.16 %
 TAXE FONCIER NON BÂTI 55.06 %

Budget Primitif 2015



2013: 1ère acquisition immobilière et achat d'un tracteur

2014 : 2ème acquisition immobilière

De 2016 à 2028 : Capital et intérêts restant dus sans nouvel emprunt

Aménagement paysagé de Gourville

Gourville est un hameau rural chargé d'histoire avec la « Maison Forte » située à l'angle des rues de Rochefort et Noguette.

Le terrain communal en face de celle-ci, faisant office de parking, méritait un agencement paysagé destiné à la fois aux familles et aux véhicules.

Les travaux sont en cours et devraient être terminés mi-juin.

Pour mémoire leur coût s'élève à 45 000 € TTC.

Les participations du Conseil Départemental et du Conseil Régional viennent aider la commune pour un montant de 20 000 €.



Vendredi 12 juin 2015 après-midi

Les enfants de l'école de Prunay en Yvelines sont conviés à se rendre au Vallon du Libéra avec leurs enseignants pour l'inauguration des plantations. Ils présenteront leurs travaux exécutés autour de ce thème.

Les 23 élèves de la classe de Madame Carayrou-Foulley (CE 2) seront les parrains et marraines des 23 arbres récemment plantés.

Cette manifestation se déroulera en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet. Souhaitant que le soleil illumine cette journée... Vous en aurez un reportage dans le prochain Prunay Infos.



Association Loisirs et Culture

VIDE-GRENIER DU 3 MAI 2015

Tout vient à point pour qui sait attendre !

Dicton qui s'est vérifié lors de ce vide-grenier puisque, malgré les prévisions météo catastrophiques, le soleil et la chaleur sont venus en fin d'après-midi. Deux tiers des exposants inscrits sont restés toute la journée, bravant la pluie et le vent, et ont été récompensés par des ventes assez exceptionnelles par ce temps.

Le comité des fêtes félicite les acteurs de cette journée pour leur persévérance et leur bonne humeur, et leur donne rendez-vous l'année prochaine sous un ciel plus clément.

Feux de la Saint-Jean

Autre événement avant le départ en vacances : les feux de la Saint Jean, le samedi 27 juin 2015. Comme chaque année, le comité des fêtes organise une soirée dédiée au début de l'été.

Programme prévu : dîner, défilé aux lampions, feu d'artifice, feu en faisceau, soirée dansante.

Un orchestre de variétés nous accompagnera pendant ces festivités.

Inscrivez-vous nombreux !



Course à pieds :

Rejoignez nous tous les Dimanches matin devant l'espace Kreuth à 10h30 pour un footing d'une heure accessible à tous.



Infos diverses

Le coin du jardinier

"Pour les prunes à la Saint -Jean, qu'on en vole une, on en voit cent". Quel généreux mois en perspective, avec une action principale à réaliser en juin, celle du sacrifice de toutes les petites pommes et poires en surnombre. La sève se concentrera dans les fruits qui restent. Tel est le secret d'une merveilleuse récolte!

Au potager, échelonnez vos semis de haricot, pois, basilic, roquette, cerfeuil, épinard, poirée, brocoli, navet, betterave, carotte, laitue. Terminez ceux des cardons, bettes, courgettes potirons, maïs et choux fleurs. Repiquez des plants de concombre et cornichons au pied d'un solide treillage. Et faites-les grimper en attachant les tiges au fur et à mesure avec du raphia. Autres plants à mettre en place : poireau, aubergine, tomate, poivron et piment.

Arrosez régulièrement les pieds de tomates pour éviter l'apparition du "cul noir", une pourriture sèche qui noircit le dessous des fruits. Tuyaux microporeux sous un paillis étalé en couverture épaisse sur le sol, voici une bonne solution d'arrosage. Vous partez en vacances ? Reliez ce système à un déclencheur d'arrosage automatique raccordé à un robinet extérieur. Récoltez les asperges jusqu'à la Saint Jean. Supprimez les hampes florales de rhubarbe. Arrosez les pommes de terre, sinon vous récolterez des billes (taille de tubercules obtenus). Semez la claytone de Cuba, une salade cubaine qui prospère à la chaleur, à la différence de la plupart des salades. Laissez en place quelques laitues montées en graines à cause de la chaleur (fleurs utiles pour les insectes, récoltez des graines). Plantez des oeillets d'inde pour éloigner les insectes ravageurs.

Au verger, n'attendez pas que les fruits passent au rouge pour couvrir les framboises et les groseilles d'un filet anti-oiseaux. L'échelle c'est très décoratif et utile au verger. Mais si vous devez vous absenter, gardez à l'esprit que les cambrioleurs seront ravis de trouver sur place cette accessoire idéal pour atteindre votre premier étage.

Au jardin d'ornement, des fourmis sur vos pivoines? Pas se souci, dès que les fleurs en boutons cesseront d'émettre le suc qui les attirent, elle s'en iront.. Aucun dégâts sur les plantes. Eliminez les gourmands, ces pousses vigoureuses épuisantes qui naissent sous le point de greffe des rosiers. Pincez les pousses terminales des pélargoniums, ils seront plus fournis. Installez des plantes aquatiques dans des demi-tonneaux (nénuphars, pondeterias, sagittaires) Semez les oeillets de poète, ipomées, gypsophile, pavot de Californie (Eschscholtzia), haricot d'Espagne, cosmos, capucines. Terminez le semis des prairies fleuries. Placez les suspensions de pétunias à l'abri de la pluie. Bouturez les clématites en fin de mois.

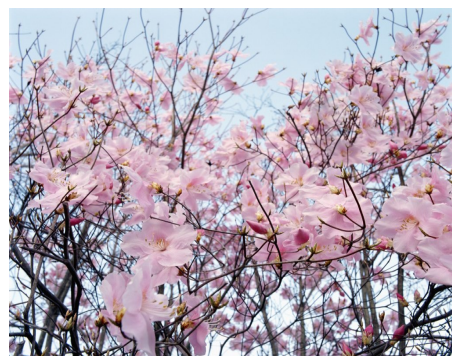
Bon jardinage à toutes et à tous.

Concours des Maisons Fleuries

Dès le retour du soleil, fleurissez votre maison pour votre plaisir et participez à l'embellissement de votre rue et de votre commune.

Le jury sillonnera le village et les hameaux courant juin et septembre pour récompenser les plus belles propriétés en fin d'année.

Bon courage.



Infos diverses

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont observées en Île-de-France. Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

La vigilance est donc de mise et **il est important de rappeler à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leur nid et les zones à proximité des arbres infestés.**

Chenilles processionnaires du chêne et du pin :

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

En savoir plus ?
www.ars.iledefrance.fr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

La chenille : qui est-elle ?

Il s'agit de la chenille processionnaire du chêne et du pin. On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

Quels risques pour ma santé ?

- de fortes réactions allergiques au niveau des yeux ;
- des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ;
- des difficultés respiratoires.

Comment me protéger ?

- Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid ;
- je ne me promène pas sous les arbres porteurs de nids ;
- je porte des vêtements longs ;
- j'évite de me frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade ;
- en cas de doute, je prends une douche et je change de vêtements ;
- je lave les fruits et les légumes de mon jardin ;
- j'évite de faire sécher du linge à côté des arbres infestés.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, je consulte un médecin.

CONTACT
Agence Régionale de Santé Île-de-France
Tél. : 01 44 02 00 00
www.ars.iledefrance.santefr

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Petits rappels civiques :

* Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

* Les dépôts sauvages dégradent la qualité des paysages, peuvent polluer les sols, l'air et les eaux de rivières, altérer la qualité des nappes phréatiques et appauvrir la faune et la flore locales.

Toute décharge d'ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats...sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Mission Locale
ML
Intercommunale
de Rambouillet

VOUS CHERCHEZ UNE FORMATION ?
VOUS NE SAVEZ PAS QUOI FAIRE
A LA RENTRÉE ?

VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER DANS
LE MONDE DU TRAVAIL ?

SAVEZ-VOUS QUE 60% DES
APPRENTIS TROUVENT UN CDI ?

La Mission Locale vous propose des ateliers !

ATELIER 1
MARDI 26 MAI
9H-12H

- Présentation de l'alternance
- Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

ATELIER 1
MERCREDI 27 MAI
14H-17H

- Les avantages pour l'apprenti et l'employeur
- Diffusion de témoignages
- «Je connais mon futur métier et les entreprises du secteur»

ATELIER 2
VENDREDI 29 MAI
9H30-12H30

ATELIER 2
• «J'optimise ma recherche avec des outils efficaces»

ATELIER 3
LUNDI 1 JUIN
14H-17H

ATELIER 3
• Les clés pour réussir son entretien

ATELIERS 2 ET 3
MERCREDI 3 JUIN
14H-17H

MERCREDI 10 JUIN
9H30-16H30

- Job Dating en partenariat avec Pôle Emploi (il est conseillé de participer aux différents ateliers au préalable)

Parlez-en au conseiller d'orientation de votre établissement ou au CIO inscription au secrétariat de la Mission Locale 01 34 83 34 12 - Gratuit 19 rue de Clairefontaine 78120 Rambouillet www.mission-locale-rambouillet.fr
Suivez cet événement sur Facebook !  REJOIGNEZ-NOUS !

Mission Locale
ML
Intercommunale
de Rambouillet

RECRUTER UN APPRENTI
À PARTIR DE 100 € / MOIS

C'est possible !
grâce aux nouvelles aides de l'État

Chefs d'entreprises,

La Mission Locale de Rambouillet vous propose
- UN SERVICE GRATUIT SUR MESURE POUR VOS RECRUTEMENTS -

- ▶ Pour vous garantir des profils de qualité et gagner en efficacité, nous préparons et pré-sélectionnons les jeunes
- ▶ Pour vous conforter dans le choix de l'apprenti, une période d'immersion est possible avant l'embauche
- ▶ Pour faciliter l'intégration de l'apprenti dans votre entreprise, un parrain bénévole pourra l'accompagner

Vous souhaitez vous lancer ?
- PARTICIPEZ À NOTRE JOB DATING DU MERCREDI 10 JUIN 2015 -
9h30 - 16h30 dans nos locaux en partenariat avec Pôle Emploi
Inscription avant le 31 mai

Contactez nous !
Mission Locale Intercommunale - 19 rue de Clairefontaine 78120 Rambouillet
Tél: 01 34 83 34 12 / Fax : 01 30 46 24 96
mlrambouillet@orange.fr / www.mission-locale-rambouillet.fr

Sortie Cyclo « Les Trois Prunay »
Prunay-en-Yvelines/Prunay-le-Gillon/Prunay-sur-Essonne



Samedi 13 juin 2015 - 08 : 00

3 circuits possibles tous au départ de Prunay-en-Yvelines
83 kms - 103 kms et le 3 Prunay 162 kms
Renseignements et inscriptions auprès de M. Jean-Louis CHAPART au 06 68 05 52 69

Location à Prunay

La commune dispose d'une maison à étage de type 4 avec trois chambres, d'environ 80 m² avec cour.

Elle sera proposée à la location à compter du 1er septembre 2015.

Pour les personnes intéressées, merci de contacter la mairie au 01.30.46.07.20 ou par mail à : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr.

Passeport



Pour votre passeport, achetez votre timbre fiscal sur timbres.impots.gouv.fr

Besoin d'un **timbre fiscal** pour obtenir votre **passeport** ?

Nouveau : vous pouvez désormais l'acheter en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

Attention aux courriels frauduleux !

Pour votre sécurité, ne répondez jamais à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires.

En quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, quelle que soit votre situation.

Pas besoin d'imprimante : il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie (ou en Préfecture pour Paris), le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par courriel ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

La direction générale des finances publiques

Suivez-nous sur Twitter (@dgfip_officiel) et sur Facebook (Direction générale des finances publiques)

Ce courriel vise à vous informer sur notre offre de services en ligne. Si vous ne souhaitez plus recevoir ce type de courriel, merci de vous désabonner sur votre espace sécurisé, rubrique Gérer mon profil.

URBANISME :

Permis de Construire (PC) et Déclarations Préalables (DP) :

PC et DP instruits par les instances DDT et ABF et faisant l'objet d'un arrêté favorable du Maire.

DP : M. GAUDUCHON : Chassis de toit
M. VALENTIN : Ravalement de façade
M. PERENNES : Panneaux photovoltaïques
M. BANCE : Reconstruction clapier—poulailler

PC : M. BEN AROUS : Maison
M. BAUDRAS : Lucarnes et toiture
Mme ROUSSEAU : Garage

ETAT CIVIL

Naissance

Maxime, Florent, Jean CLAIREFOND, 16 mars 2015

Tous nos vœux et félicitations aux parents

Décès

Albert, Aimé CHAUSSIER, le 15 mars 2015

Toutes nos sincères condoléances à la famille



Avril s'accroche aux branches vertes , Mai travaille aux chapeaux fleuris, Juin fait pencher la rose ouverte près du beau foin qui craque et rit.

URGENCES

Pompiers 18
Urgences européennes 112
Gendarmerie 17
S.A.M.U 15



Recensement Militaire 2ème Période

Numéros de téléphones utiles

École de Prunay.....	01 30 59 18 57
Garderie.....	01 34 84 43 05
Accueil de Loisirs.....	01 30 46 01 57
CAPY.....	01 30 46 07 56
SIAEP (Syndicat des Eaux).....	01 30 88 07 50
SICTOM (ordures ménagères).....	08 00 49 50 61

Jeunes gens et filles nés entre le 1er avril 1999 et le 30 juin 1999, faites-vous recenser à la Mairie avant le 30 juin 2015.

- Présentez-vous avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.

- Si vous avez oublié de vous faire recenser avant cette date, veuillez cependant passer à la Mairie.

Bureau du Service National de Versailles

01 30 97 54 54 ou 01 30 97 54 55

bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

PRUNAY - INFOS N° 118

• Directeur de Publication :

Jean-Pierre Malardeau

• Membres du comité de rédaction :

Paul Gazel,
Franck Bourdin,
Claire Poirion,
Alain Fourny.

MAIRIE DE PRUNAY - 4, rue d'Andret - 78660 Prunay-en-Yvelines

Tél. : 01 30 46 07 20 - Fax : 01 30 46 07 28 - e-mail : mairie.prunay-yvelines@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h - Lundi, jeudi, vendredi de 14h à 17h - Mardi de 14h à 19h

Ouverture et permanence du Maire sur rendez-vous : Samedi de 10h à 12h